

# Délibération n° 31

Conseil municipal du 6 octobre 2017

Date de la convocation : vendredi 29 septembre 2017

Séance présidée par **Mme Johanna ROLLAND, Maire**

## Sont présents :

M. BOLO, M. ROBERT, M. SEASSAU, M. QUERO, M. CHATEAU, M. HUARD, M. REBOUH, M. NICOLAS, M. MARTINEAU, Mme CHOQUET, Mme BENÂTRE, Mme BASSAL, Mme TOUCHEFEU, Mme BIR, M. ASSEH, Mme RODRIGUEZ, M. MARTIN, Mme PADOVANI, Mme HAKEM, Mme LEFRANC, Mme NAËL, M. TRICHET, M. BLINEAU, Mme MEYER, M. MOREAU, M. LE BRUN, Mme SOTTER, Mme BASSANI-PILLOT, Mme BLIN, M. DANTEC, Mme SALOMON, M. GUISSÉ, Mme FAVENNEC, M. SOBCZAK, M. JUNIQUE, M. MAUDUIT, Mme COPPEY, M. BELHAMITI, M. SALECROIX, M. SALAÛN, M. BOUTIN, Mme BERTU, Mme RIO, M. RENEAUME, M. ROUSSELY, Mme KRYSMANN, Mme HOUEL, Mme HAMEL, Mme GARNIER, M. BAINVEL, M. RICHARD, M. STEKR-RIDEL, Mme GHENAÏ.

## Absents et excusés :

Mme CHIRON (pouvoir à M. HUARD), Mme BOCHER (pouvoir à Mme SOTTER), M. NOURY (pouvoir à Mme SALOMON), Mme MEZIANE (pouvoir à Mme BASSAL), M. MARAIS (pouvoir à M. MARTIN), Mme LAERNOES (pouvoir à M. DANTEC), M. DEMIREL (pouvoir à M. GUISSÉ), Mme GUERRA (pouvoir à Mme GHENAÏ), M. FOURNIER (pouvoir à M. RENEAUME), Mme PIAU (pouvoir à M. REBOUH), M. GRELARD (pouvoir à Mme GARNIER).

# Délibération n° 31

Conseil municipal du 6 octobre 2017

## Voies et équipements publics – Dénominations – Approbation

M. CHATEAU, Adjoint,  
donne lecture de l'exposé suivant :

### Exposé

#### Quartier Ile de Nantes

En référence au plan ci-joint (annexe n° 1), sur l'îlot Triangle des Marchandises, il est proposé de dénommer « **Place Abbé Pierre** », la nouvelle place aménagée à l'angle de la rue des Marchandises et du boulevard Gustave Roch.

Sur ce site, dans le cadre du projet immobilier « 5 ponts », est prévue la construction d'un centre d'accueil social, d'où cette proposition, sollicitée également par plusieurs associations, de rendre hommage à l'Abbé Pierre, 10 ans après sa disparition le 22 janvier 2007.

Poursuivant la démarche de féminisation des noms de rues et d'équipements publics, alimentée par la contribution citoyenne organisée en 2016, la dénomination d'une voie publique est proposée.

En référence au plan ci-joint (annexe n° 2), sur l'îlot « Triangle des Marchandises », il est proposé de dénommer « **Allée Nicole Girard-Mangin** », la nouvelle voie créée entre la rue des Marchandises et le boulevard Gustave Roch.

Cette proposition répond à la fois au besoin impératif de visibilité du rôle des femmes dans l'histoire mais entre également en résonance avec l'aménagement urbain à proximité du site du futur CHU.

*Née à Paris le 11 octobre 1878, Nicole Mangin commence des études de médecine et est admise en 1899 à l'externat des hôpitaux de Paris. En 1906, elle soutient sa thèse, devient professeur à la Sorbonne, spécialiste reconnue de la tuberculose et du cancer du poumon à laquelle elle consacre ses recherches à l'hôpital Baujon.*

*En 1914, l'autorité militaire pensant qu'elle avait à faire au docteur Gérard Mangin, elle est mobilisée par erreur et affectée dans le secteur « calme » de Verdun. En tant que femme, elle est très mal accueillie, mais elle se rend vite indispensable en tant que chirurgien et en prodiguant les premiers soins sur le champ de bataille.*

*En 1917, promue médecin-capitaine, elle prend à Paris la direction de l'hôpital-école Edith Cavell, qui forme les infirmières auxiliaires.*

*Militante à l'Union des femmes françaises, elle prend part aux actions de la Croix-rouge américaine contre la tuberculose et à la création de la Ligue contre le cancer.*

*Seule femme médecin en poste sur le front, elle ne sera pourtant après-guerre jamais reconnue ni médaillée. Atteinte d'un cancer, elle se donne la mort le 6 juin 1919.*

## Quartier Centre-ville

Dans le cadre du Projet Désiré Colombe, en référence aux plans joints (annexe n°3), en lien avec la mémoire des occupations et activités successives du site, il est proposé :

- de dénommer « **Jardin Say** », le jardin public en mémoire de la propriété de la famille Say,
- de dénommer « **Passage Eugène Livet** » le passage entre la rue Désiré Colombe et le jardin Say en mémoire d'Eugène Livet (1820-1913) fondateur de l'institution puis de l'école d'enseignement professionnelle qui a occupé le site de 1864 à 1910,
- de dénommer « **Pôle associatif Désiré Colombe** », l'équipement associatif en mémoire de Jules Désiré Colombe (1859-1902) conseiller municipal et premier secrétaire de la Bourse du travail qui a occupé le site de 1911 à 2001,
- de dénommer les différents espaces du Pôle associatif Désiré Colombe :
  - « **Cour Mauduit** » la cour d'accès au pôle associatif,
  - « **Salon Mauduit** » le nouveau salon Mauduit, en mémoire des anciens salons de réception créés par Jules Mauduit et installés sur le site de 1905 à 1980,
  - « **Hall de l'Arche** » le hall d'accès au salon Mauduit, où sera exposé le laque de Pierre Dunand « l'Arche de Noé », décor des anciens salons Mauduit,
  - « **Hall de la Bourse** » le hall d'accès bas au pôle associatif Désiré Colombe, en lien avec l'histoire de l'ancienne bourse du travail,
  - « **Hall Eugène Livet** » le hall d'accès haut au pôle associatif Désiré Colombe.

### **Le Conseil délibère et, à l'unanimité,**

1. approuve les dénominations de :

- « place Abbé Pierre » à la place à l'angle de la rue des Marchandises et du boulevard Gustave Roch,
- « allée Nicole Girard-Mangin » à la voie reliant la rue des Marchandises et le boulevard Gustave Roch,
- « jardin Say » au jardin du pôle associatif Désiré Colombe,
- « passage Eugène Livet » au passage entre la rue Désiré Colombe et le jardin Say,
- « pôle associatif Désiré Colombe » au nouvel équipement public situé rue Désiré Colombe,
- « cour Mauduit » à la cour d'accès au pôle associatif Désiré Colombe,
- « salon Mauduit » au nouveau salon,
- « hall de l'Arche » au hall d'accès au salon Mauduit,
- « hall de la Bourse » au hall d'accès bas du pôle associatif Désiré Colombe,
- « hall Eugène Livet » au hall d'accès haut du pôle associatif Désiré Colombe,

2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 6 octobre 2017

Johanna ROLLAND



Maire

*Transmise en Préfecture et affichée le 12 octobre 2017.*

Accusé de réception en préfecture 044-214401093-20171006-31_20171006_CM -DE Date de télétransmission : 12/10/2017 Date de réception préfecture : 12/10/2017
---